

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

13^{ME} ANNÉE, No 634.—SAMEDI, 27 JUIN 1896

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



SAINT JEAN SUR LE CHEMIN DE JÉRUSALEM

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 27 JUIN 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Les fleurs, par Augustin Lellis.—Une Saint-Jean-Baptiste au Canada, par Gaston-P. Labat.—Banque Jacques-Cartier.—Rêverie champêtre.—Catalogue des trépassés, par Benjamin Sulte.—Les remords d'une Sœur de Charité.—La colombe de Marguerite, par François Reynard.—Réconciliation, par L.-N. Beaulieu.—Toilette, par Alix Topaze.—Un rêve, par J. St-J.—Nos gravures.—Pour les dames.—Démographie.—Banque Ville-Marie.—Tonton dans le monde, par Alphonse Allais.—Serpent à deux têtes tué par un chat.—Les harangues de Napoléon Ier.—Nos primes.—Nouvelles à la main.—Feuilletons : En détresse, par Jules Mary ; La mendiante de St-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Saint Jean sur le chemin de Jérusalem. La procession de la Fête-Dieu dans la partie Est de Montréal : Avenue Laval ; Couronne et tentures en face du presbytère de Saint-Louis de France, coin des rues Roy et Drolet ; Arc de triomphe sur la rue Laval, coin de la rue Napoléon ; Le défilé passant sur la rue Cherrier et arrivant au reposoir.—Montréal : Le Dr Delorme au milieu de ses élèves, dans la salle de dissection de l'Université Laval.—Mattawa (Ont.) : Le club Bouillon en partie de pêche.—Rêverie champêtre.—Combat d'un serpent à deux tête avec un chat.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



U moment où le MONDE ILLUSTRÉ sort, tout humide, de la presse, le timbre de la pendule sonne cinq fois.

Il est cinq heures, les élections sont terminées et après encore deux ou trois heures de fièvre, de récriminations et de paroles violentes—quel que soit le résultat, que l'on ignore encore — le Canada reprendra le régime ordinaire, plus utile à la santé et à la bourse, que l'excitation qui a prévalu pendant les six dernières semaines.

Il était temps !

On ne vivait plus à l'aise, les affaires étaient paralysées. Pendant les huit derniers jours, surtout, le commerce des boutons, rubans, drapeaux et insignes

a été dans le marasme le plus complet et, dans le pays qui a la prétention d'être le plus libre de la terre, personne n'avait le droit de montrer dans sa toilette un objet décelant sa couleur politique.

Il est de ces lois qui, toutes sérieuses qu'elles paraissent, prêtent un peu au rire, malgré les menaces d'amende et de prison.

Vous vous souvenez de ce qu'il arriva en Alsace, après l'année terrible.

Les Allemands, voulant à tout prix germaniser les patriotiques provinces que les infamies de l'empire lui avaient livrées, défendirent à leurs nouveaux sujets de porter les couleurs françaises, sous peine d'emprisonnement, mais quels ne furent pas leur étonnement et leur rage en voyant se promener dans les rues de Strasbourg et de Mulhouse de nombreux groupes de jeunes filles, trois par trois, ni plus ni moins, l'une habillée de bleu, une autre de blanc et la troisième de rouge, formant ainsi les couleurs nationales françaises si chères à leur cœur.

Que faire contre cette démonstration ?

Plus tard, parler français fut défendu, mais les bons Alsaciens se mirent à ne chanter que des chansons du pays de France et, quand ils furent arrêtés—car on les arrêta—ils dirent pour toute défense que la loi ne défendait pas de chanter en français.

Ces sortes de lois sont assez puérides, et on se demande quel bien on peut en retirer.

Le commerce de whiskey a reçu aussi une rude atteinte, puisque la vente a été interdite pendant la durée du vote.

Le trafic des convictions est également défendu par la loi, ce qui prouve qu'il peut y avoir acheteurs et vendeurs de cette sorte de denrée. C'est assez triste. Enfin, c'est fini.

* * En fait d'élections, John-L. Sullivan—un Américain, bien entendu—vient d'avoir une idée géniale.

Après avoir constaté avec douleur que le noble art de la boxe (?) dépérit aux Etats-Unis, John-L. annonce à ses contemporains que ce triste état de choses ne peut pas durer, et qu'il a résolu de fonder une ligue : *National Liberty League*, qui sera composée des boxeurs et amis de la boxe de la grande République.

Cette ligue sera incorporée et aura son programme.

Il est bien simple, ce programme, quoique peut-être moins politique que John ne le pense, il consiste à réclamer la liberté de se battre partout à coups de poings et à se mêler de politique. Sans s'occuper des partis en lutte, la Ligue donnera son appui aux candidats qui s'engageront à défendre les idées des boxeurs—en tant qu'un boxeur de profession peut avoir des idées.

La Ligue a la prétention de devenir balance du pouvoir, ce qui ramènerait bien vite l'âge d'or sur notre machine ronde.

« Nous formerons, dit le fondateur de la Ligue, un corps plus formidable que celui des hôteliers, qui, jusqu'à présent, ont fait les élections. Si nous arrivons à être maîtres du pouvoir, nous aurons des parties de boxe partout, dans l'est, l'ouest et le sud. »

La perspective est assez souriante pour permettre de prévoir que John-L. est presque mûr pour l'asile des aliénés.

* * La boxe fait partie du sport, c'est vrai, mais ne trouvez-vous pas que le sport devient un peu encombrant ?

Nous en sommes rendus à avoir six à huit colonnes de sport, par jour, dans nos journaux, et Dieu sait si cette sorte de littérature est assommante.

A Winnipeg, il vient d'y avoir une course de femmes en bicycle, de six jours.

Six jours en bicycle ! Quel effort intellectuel ! !

Dans une course de douze heures, une bicycliste a gagné \$750, soit \$62.50 par heure, ou cinquante deux cents par minute, presque un centin par seconde. Voilà une jeune fille qui trouvera peut-être à se marier, mais quelle singulière femme de ménage elle fera sans doute, étant donné, que le bicycle absorbe toutes

les facultés de l'être mâle ou femelle qui en a la passion !

On en est arrivé à ce point qu'un journal se compose maintenant : 1o d'annonces, 2o de sport, 3o de comptes-rendus de crimes, 4o de politique et enfin de faits divers.

De tous les genres, c'est le fait-divers qui est encore le plus intéressant et généralement le mieux écrit.

Quant à la littérature, la poésie, la peinture, la sculpture, la science, on s'en occupe comme un poisson d'une pomme.

Et quels sont les effets de la lecture de ces articles de sport ?

La jeune fille, modeste et courageuse, qui lutte et travaille tout le jour pour gagner en douze ou quinze heures moins que cette bicycliste ne le fait en une minute, doit se dire avec raison qu'il y a quelque chose de détraqué dans la société et que l'équilibre fait vraiment défaut quelque part.

Et elle a raison ; mais la détraquée, la déséquilibrée n'est pas elle, la courageuse et vaillante ouvrière. Ce n'est pas la bicycliste, ni l'écyère de cirque, pas plus que toutes les autres femmes-hommes qui font la force d'une nation, mais bien Jacqueline l'économe et travailleuse ménagère qui garde et met en pratique à la maison les saines traditions et les transmet à ses fils et à ses filles, plutôt que de faire la bossue en bicycle et montrer ses maigres pattes au public.

* * Nous allons bientôt recevoir la visite d'un Chinois, un Chinois qui n'est pas blanchisseur, ce qui sera un peu nouveau pour nous.

Li-Hung-Chang, qui est actuellement en Europe où il s'est rendu pour assister au couronnement du tsar, doit, après avoir visité la France, l'Angleterre, etc., retourner en Chine par voie du Pacifique canadien.

Pour nombre de gens, un Chinois est un individu laid, grotesquement habillé, avec une tresse de cheveux dans le dos, des ongles très longs, parlant un baragouin inintelligible, un être qui donne ses enfants à manger aux cochons, une sorte d'animal enfin qui n'a pas grand'chose de commun avec l'homme.

On se figure aussi trop souvent que le Chinois n'a guère d'intelligence que pour abimer le linge de ses clients et qu'il nous est inférieur en tout. Ce n'est pas tout à fait exact, mais il a des défauts communs à bien des individus de nations différentes.

Témoin son amour de la calligraphie.

Chez nous, parmi les ignorants, écrire bien est presque synonyme d'instruction, tandis que c'est très souvent le contraire, eh ! bien, les Chinois sont les premiers calligraphes du monde.

Le respect que les Chinois professent pour leur écriture est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Dès qu'un chiffon de papier est recouvert de caractères, il cesse d'être une chose indifférente ; il n'est pas permis de l'employer à de vils usages. La croyance populaire y verrait une profanation. Le Père B. Aubry, missionnaire apostolique, dans une lettre écrite à un ami, rapporte à ce sujet un fait qui dépasse l'imagination. « Un jour, dit-il, un de mes meilleurs convertisseurs (lui-même m'a conté la chose) est appelé dans une ville encore païenne, à l'extrémité de son district ; ses éclairés lui avaient donné l'espérance d'une bonne moisson. Il s'installa au cœur de la place, chez un païen bien disposé. Il était là depuis huit jours, quand il lui arriva d'employer par mégarde, à l'usage que vous devinez, un papier couvert d'écriture ; jamais un Chinois, même chrétien, n'aurait commis pareil crime ! Le papier est aperçu, tiré de l'abîme, montré d'abord à quelques personnes, porté sur la place publique, présenté au tribunal du mandarin ; en un quart d'heure la ville entière est avertie du sacrilège ; on frémit d'indignation et de terreur dans l'attente de la vengeance des esprits. La papier est mis sur un brancard, porté par les rues et dans les pagodes, en expiation. C'est une véritable émeute ; le Père n'a que le temps de fuir secrètement et au plus vite pour échapper à la fureur populaire. »

Mais ce respect de l'écriture, qui est très compliquée chez eux, ne les empêche pas de s'instruire et depuis quelques années le monde assiste au réveil de la Chine, réveil qui pourrait donner à nos descendants de terribles surprises.

Li-Hung-Chang, celui que nous verrons bientôt a

Montréal, est un homme de progrès, c'est l'esprit le plus ouvert de la Chine contemporaine. De plus, il est incroyablement riche, si riche, que nos millionnaires, sir Donald Smith, lord Mount Stephens etc., sont relativement pauvres.

C'est lui qui a fondé une école militaire en Chine, malgré l'opposition de ses compatriotes, car le régime des armées permanentes ne plaît pas aux Chinois. Confucius le condamne : " Pour chaque homme qui ne travaille pas, il en est un autre qui manque de pain..." Et un proverbe populaire chinois montre en quelle estime est tenu le militaire : " D'un honnête homme, on ne fait pas un soldat ; on n'emploie pas de bon fer pour faire des clous."

Le Chinois est le meilleur cultivateur du monde et Dieu veuille qu'il reste plutôt agriculteur que soldat, car si toute cette masse de centaines de millions d'hommes avait des idées de conquête, l'Europe aurait une rude lutte à soutenir.

Li-Hung-Chang en sait déjà trop et les défaites de la Chine lui en ont appris beaucoup, ne lui montrons que les choses sans importances, car les Chinois ont un merveilleux talent d'imitation et même de perfection.

Faisons lui voir nos nombreux palais législatifs locaux et fédéraux, nos bibliothèques civiques (?) la terrasse de Québec, la Montagne de Montréal, faisons lui visiter notre pays à la surface, mais ne lui révélons pas nos secrets industriels, l'art de faire la tire et les fromages raffinés, il serait capable d'en prendre la recette et de nous en envoyer à un prix défiant toute concurrence.

Car on travaille à bon marché en Chine.

Un dessinateur gagne \$6 par mois.

Un cordonnier, \$3.50 à \$4.

Un forgeron, \$5.

Un sculpteur d'ivoire, \$12. (Ils font des merveilles !)

Un orfèvre, \$8.

Un peintre, \$4.50.

Et le Chinois ne se plaint pas. " Il est content, dit M. Thomson, s'il échappe aux angoisses de la faim et s'il a une santé suffisante pour lui permettre de vivre ou de jouir de la vie dans un pays si parfait que le seul fait de l'habiter constitue le vrai bonheur." Sa sobriété est incroyable, et c'est là ce qui lui permet de travailler pour un salaire absolument insuffisant pour l'ouvrier européen.

Recevons donc bien Li-Hung-Chang, mais méfions-nous de lui.

. La lecture des colonnes d'annonces a son intérêt. Il y a de tout, dans ces avis de vente du bric-à-brac de l'humanité.

A Rochefort (France) on annonce la vente des objets suivants : "Trône, parasol et cannes de Behanzin, ex-roi du Dahomey. Costume de la colonnelle des amazones, etc."

A Paris : " Une pipe ayant appartenu au général Garibaldi. Sa blouse en drap rouge, avec broderie et blason de la ville de Rome sur le collet. (Cadeau des dames Romaines)."

A Montréal, je cueille, dans un grand journal, les annonces suivantes :

A VENDRE.—Un accoutrement de médecin, consistant en drogues, instruments, livres et comptes.

A VENDRE.—Un agrès pour charretier, comprenant un carrosse double pour l'hiver et l'été, chevaux, harnais, etc., vendra à bonnes conditions.

A VENDRE une manufacture de suif avec clientèle.

ON DEMANDE deux bonnes filles pour travailler dans les pantalons.

Je m'arrête bien vite, de peur de rougir.

Jean Leduc

LES FLEURS

A mes amis, Mlles Hermine et Rosa Prieur.

*Le printemps a semé, dans les pâles verdures
De nos prés moelleux, de nos luxueux champs,
De beaux petits écrivains, comme des perles pures,
Des milliers de boutons qui s'ouvrent chatoyants.*

*Près du joli calice où naît la Marguerite,
Humble s'épanouit le tendre liseron,
De l'immortel Hugo fleurlette favorite,
Que la flamme d'iris éclaire d'un rayon.*

*Les magnifiques dais qu'aux royales allées
Élèvent les rameaux des verts acacias
Sont tout enquirlandés de fleurs entremêlées
Aux fleurs des églantiers, aux grappes des lilas.*

*Le verger fait aussi de chacun de ses arbres,
En ces grands jours de fête un immense bouquet,
A la tête duquel, comme à nos candélabres,
Dansent les mouchecons au sortir du bosquet.*

*Tout-à-coup nous voyons dans les riches parterres
Une variété de suaves couleurs,
Des nombres infinis de corolles princières,
Dont l'œil à peine peut soutenir les splendeurs.*

*Dans des cercles bordés de feuilles d'amarantes,
Éluculent l'aster et le géranium,
En trébuchant au-dessus des pétales tremblantes
De la douce pensée et de l'antirrhinum.*

*Les roses, les willots aux rouges feuilles nettes
Dans des angles obtus où courent les pourpiers,
Alternent, entourés de blanches mignonnettes,
Autour des pots sculptés où règnent les lauriers.*

*Subjugué, l'amateur s'y repose, et s'enivre
Du trésor merveilleux qu'il contemple, surpris.
Au milieu des parfums, il voudrait toujours vivre
En ce séjour des fleurs, un coin du paradis.*

Augustin Lellis

UNE SAINT-JEAN-BAPTISTE AU CANADA

(LÉGENDE)

Un Canadien, émigré depuis de longues années, se mit en tête et au cœur de revenir au pays natal pour participer à la célébration de la fête nationale.

En ce jour, il était heureux de se retrouver parmi les siens et de s'associer à toutes leurs joies : joie familiale, joie patriotique, joie religieuse.

Parti de chez lui depuis quelques jours, il arriva au pays natal l'avant-veille de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, cette fête si chère à tout cœur canadien.

Lui reconnut tout le monde, mais personne ne le reconnut. Il paraît que c'est un des effets de l'émigration. L'émigré pense toujours aux siens, s'il en a, toujours au pays. Par contre, les gens du pays ne pensent plus à lui, l'oublient.

Il avait beau avoir chaîne d'or et autres clinquants, personne ne le regardait. Tout le monde était absorbé par autre chose. Cela le surprit fort.

— Alors, se dit-il, puisqu'on ne me reconnaît plus, je ne serai pas comme les autres : égoïste, indifférent et je m'intéresserai quand même et malgré eux à eux, et à tout ce qui se passe chez eux, lequel, après tout, est le chez moi de mon cœur.

Et le voilà se mêlant à la foule.

Comme toujours, il la croyait trouver gaie, riieuse, gouailleuse, mais il la trouva préoccupée, houleuse, tumultueuse, presque tapageuse. Que se passe-t-il donc ? se demanda-t-il en lui-même. Et il se mit à observer. Lui qui avait perdu le sentiment des habitudes de son pays, il y perdait son latin.

Enfin, et comme je viens de le dire, il observa, et, pour mieux observer, il prit un des côtés de la rue. De ce côté, les promeneurs étaient paisibles et tranquilles comme des moutons qui vont paître ; de l'autre côté, ils étaient turbulents et impatients comme des soldats qui se préparent au combat.

— Diable ! pensa-t-il, il y a quelque chose d'étrange qui se passe icite...

Il se hasarda à questionner l'un des promeneurs. Il

lui rit au nez. Intrigué, il passa de l'autre côté de la rue et fit la même question. On le hua. Désappointé mais non découragé ni intimidé, il fut au milieu de la rue questionner un nègre qui distribuait des circulaires.

Le nègre le regarda de ses grands yeux noirs, ouvrit une grande bouche montrant une rangée de dents semblables à celles du loup qui devait croquer le petit Chaperon Rouge, et lui remit une circulaire sur laquelle l'étranger lut ces mots cabalistiques : *Élections générales.*

L'étranger ayant compris, on vit alors une chose étrange. L'un des côtés de la rue, par un de ces effets de lumière électrique, comme on en voit souvent, devint bleu comme une matinée d'été, tandis que l'autre devint rouge comme un soir de soleil couchant. En même temps, une lumière blanche irradiait l'étranger comme d'une toison argentée, et sous l'égide de ces trois couleurs qui ont fait le tour du monde, les lois et les institutions du Canada, saint Jean-Baptiste, car c'était lui, disparut, et le lendemain, jour de la fête nationale, on vit, dans la procession, saint Jean-Baptiste, monté sur un char triomphal, attelé de quatre chevaux blancs, caparaçonnés et harnachés d'azur d'or rouge et d'argent, avec l'inscription suivante entourée de feuilles d'érables : *Vox populi, vox Dei !*

Jacques Cartier

BANQUE JACQUES-CARTIER

Le rapport de la banque Jacques-Cartier, pour l'exercice 1895-96, que nous publions aujourd'hui, est de nature à donner la plus vive satisfaction à ses actionnaires et à tous ses clients. La banque Jacques-Cartier peut aujourd'hui montrer un chiffre à sa réserve de \$260,000, car le rabais d'escompte, mesure d'une haute sagesse, s'ajoute naturellement au fonds de réserve lequel se trouve, par conséquent, être 52 pour cent du capital.

La confiance, un moment suspendue, a repris ferme, et tout fait prévoir que l'exercice de 1896-97 sera pour la banque une année de prospérité.

La circulation qui est aujourd'hui de \$381,000 sera très probablement d'un montant égal au capital de la banque avant août prochain, à raison des paiements occasionnés par la vente du fromage qui vient de commencer.

A la date correspondante, en 1890, la circulation n'était que de \$260,000, soit une augmentation en faveur de 1895 de \$121,000 de l'actif ; le numéraire des billets de la Puissance, chèques des autres banques et placements à demande, se montent à \$540,000, soit \$350,000 de plus qu'en l'année 1890.

Maintenant, si nous consultons les états mensuels fournis au gouvernement depuis 1895 jusqu'à ce jour, nous constatons que la banque possède un portefeuille de disponibilités variant de 25 à 40 p. c. de ses engagements envers le public.

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter la banque Jacques-Cartier de sa condition présente. Sous la présidence de l'hon. M. Desjardins, sous l'habile et scrupuleuse administration du vice-président, M. Hamelin, sous la gestion si active de M. Bienvenu, caissier, nous n'hésitons pas à augurer de nouveaux jours prospères pour une de nos meilleures banques canadiennes.

RÊVERIE CHAMPÊTRE

(Voir gravure)

Amour pur, le premier... Elle est là, rêveuse, en face de la grandiose nature... Déjà gardienne de l'enfance, elle vient de suspendre sa lecture, pour songer à celui qu'elle aime, sinon du même amour, aussi ardemment, aussi purement que son jeune frère, qui, lui aussi, jouit chastement des dons du Créateur.

CATALOGUE DES TRÉPASSÉS

Cette pièce a le double mérite de nous renseigner sur quatre ou cinq faits historiques introuvables ailleurs, et d'être le plus ancien acte conservé dans son écrit original de tout le Canada, l'Acadie et le reste de l'Amérique du Nord, sans en excepter les États-Unis.

Il faut aller au Mexique pour lui trouver un prédécesseur.

Le papier qui le porte est en bon état de conservation ; l'encre est jaunie sans être beaucoup altérée ; un œil ordinaire lit tous les mots sans verres grossissants.

C'est la première page du registre des sépultures et baptêmes du gouvernement des Trois-Rivières, registre conservé depuis deux cent soixante ans à la paroisse de cette ville.

De 1636, où eut lieu le premier mariage d'une personne des Trois-Rivières, jusqu'à 1653, s'il a existé un cahier pour l'inscription des actes de ce genre, il est perdu maintenant, et je suppose qu'il y en avait un puisque la plupart des unions célébrées par l'Église durant cette période — unions que j'ai constatées par divers moyens — ne figurent pas au registre de Québec, le poste le plus voisin des Trois-Rivières. Les notaires des deux endroits dressent quelques uns des actes en question, sans indiquer ni où ni quand a eu lieu la cérémonie religieuse ; d'un autre côté, on rencontre la preuve de certains mariages entre gens des Trois-Rivières sans retrouver l'intervention du prêtre ou du notaire. En 1654 commence le registre des alliances faites aux Trois-Rivières devant les RR. PP. Jésuites, desservant de la paroisse.

La première page du Catalogue (voir notre gravure) paraît avoir été transportée des Trois-Rivières à Québec il y a une centaine d'années, probablement dans le dessein de faciliter quelques études historiques, et y resta oubliée. Jusque vers 1850, aucun historien ne la fit connaître. Ayant été retrouvée, on la restitua à son dépôt naturel et, en 1861, M. l'abbé Ferland la cita en partie, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, mais sans y attacher les explications nombreuses qu'elle nécessite pour acquérir toute son importance.

Les registres originaux de Québec ayant été consumés, en 1640, dans l'incendie de la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, le titre à l'ancienneté appartient à notre document. Le voici, mot par mot, tel qu'il se lit :

CATALOGUE DES TRESPASSEZ AU LIEU NOMMÉ
LES TROIS RIUIERES

Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressast une habitation en ce lieu nommé les Trois Riuieres Monsieur de Champlain qui commandait en ce pais y envoya de Kebec une barque

soubz la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied a terre le quatrie de Juillet de lan 1634. avec quelque nombre de noz françois pour la plupart artisans Et des lors on donna commencement a la maison & habiton ou fort qui se voit en ce lieu.

Le troisié de Septembre de la mesme année Le R.^d Pere Paul le Jeune, & le P. Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent icy le 8. du mesme mois po y assister no françois por le salut de le^s ames.

Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre sestant j esté parmy noz françois en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrestiens deffunctz en ce pais.

Cette pièce est de l'écriture du Père Le Jeune. Elle a dû être écrite en 1636, sinon un peu plus tard, sur des notes volantes préparées par ce missionnaire et le Père Buteux, car il y est dit que, lors de l'envoi de M. de la Violette de Québec pour construire le fort des Trois-Rivières, "M. de Champlain commandait

de savoir pourquoi le nom d'Enghien n'a pas été adopté, aussi bien alors que plus tard ; peut-être parce que le prince songeait plus à la gloire qu'il pouvait acquérir en Europe qu'à l'honneur de revivre dans une contrée sauvage.

Les termes : "Monsieur de Champlain, Monsieur de la Violette" étaient des formes de politesse usitées dans toutes les classes au-dessus du peuple, pour différencier du vulgaire soit des fonctionnaires publics ou de bons bourgeois. En cela, il ne s'agit aucunement de familles nobles ni d'anoblis.

J'ai bien trouvé, en 1635 et 1636, le sieur de la Violette commandant aux Trois-Rivières, mais personne ne savait qu'il eût construit le fort ni qu'il eût débarqué en ce lieu, pour cet objet, le 4 juillet 1634. Nous savions seulement qu'un employé fut envoyé de Québec avec cette mission le 1er ou 2 juillet.

Même chose pour la date de l'arrivée des deux Pères Jésuites.

La maladie appelée "mal-de-terre" était assez commune dans les nouveaux établissements par suite du manque de légumes, que le pays ne produisait pas encore. Les salaisons, apportées de France, très souvent gâtées, engendraient une sorte de scorbut ressemblant à celui que l'on prend sur mer, et que rien ne pouvait guérir sauf la consommation des légumes ou de la bière d'épinette, mais on ne s'était pas avisé, il y a deux cent soixante ans, d'avoir recours à ces remèdes si simples.

Le premier enterrement inscrit au Catalogue porte la date du 6 février 1634, mais c'est une inadvertance quant à l'année puisque le fort ne fut construit qu'au mois de juillet de cette année. Il faut donc lire "6 février 1635". Au second acte, il y a "18 février 1635", ce qui est exact, et la suite pareillement.

Que le MONDE ILLUSTRÉ enregistre ces faits pour les âges futurs !

BENJAMIN SULTE.

Les remords d'une Sœur de Charité

Saint Vincent de Paul assistait une de ses Filles de la Charité presque à l'agonie. Croyant la voir sans doute un peu préoccupée, il lui dit :

— N'auriez-vous, ma sœur, ni peine, ni remords de conscience ?

— Non, mon Père, sinon que j'ai pris trop de plaisir à servir les pauvres.

— Quoi, ma fille, rien que cela ?

— Rien du tout que cela, mon Père, j'y ai pris trop de satisfaction. Car, quand j'allais par les villages voir ces bonnes gens, il semblait que je ne marchais pas, mais que j'avais des ailes et que je volais, tant j'avais de joie à les servir.

— Mourez en paix, ma sœur, dit le saint, en la bénissant les larmes aux yeux.

Tâchons de n'avoir pas, en mourant, d'autre reproche à nous faire que celui de cette religieuse.

*Catalogue des Trespassez Au Lieu nommé
Les Trois Riuieres.*

*Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France
ordonné qu'on dressast une habitation en ce lieu nommé les Trois
Riuieres Monsieur de Champlain qui commandait en ce pais y
envoya de Kebec une barque soubz la conduite de Monsieur de
la Violette lequel mit pied a terre le quatrie de Juillet de lan
1634. avec quelque nombre de noz françois pour la plupart
artisans Et des lors on donna commencement a la maison & habiton
ou fort qui se voit en ce lieu.*

*Le troisié de Septembre de la mesme année Le R.^d Pere
Paul le Jeune, & le P. Buteux Religieux de la Compagnie
de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent icy
le 8. du mesme mois po y assister noz françois por le salut de le^s ames.*

*Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre
sestant j esté parmy noz françois en emporta quelques uns qui
ont donné commencement aux Chrestiens deffunctz en ce pais.*

en ce pays", or, puisqu'il était décédé le 25 décembre 1635, il faut bien que "commandait" se rapporte à un temps passé.

L'étrangeté du mot "catalogue" pour qualifier cette tête de registre mortuaire disparaît si l'on songe au langage du XVII^e siècle et même celui plus près de nos jours. Le dictionnaire de Trévoux (1762) l'emploie de cette manière : "Catalogue—liste et mémoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, de livres, ou d'autres choses, disposées selon un certain ordre."

Le Père Le Jeune avait conçu le projet d'appeler le fort et la rivière dite des Trois-Rivières du nom du duc d'Enghien (plus tard le grand Condé) mais on voit que, dans la rédaction de la notice qui nous occupe, il se conforma à l'habitude qu'avaient les Français du pays de dire "les Trois-Rivières". Il serait curieux

LA COLOMBE DE MARGUERITE

(LÉGENDE)

Marguerite, la fille du duc Raimbaud, vint un jour trouver son père et dit :

— Mon père, j'aime votre jeune page Loys, et j'en suis aimée. Nous nous sommes juré de n'être jamais que l'un à l'autre. Donnez-moi votre page Loys, ô mon père.

Le duc Raimbaud répondit à sa fille :

— Ma fille, vous êtes fiancée au sire de Merdoigne, mon féal compagnon d'armes ; vous l'épouserez dans huit jours.

— Jamais, mon père.

— Alors, ma fille, vous serez plongée dans le cachot le plus profond de la plus profonde tour du château, et vous y resterez sans pain à manger, sans eau à boire jusqu'à ce que vous ayez dit oui.

— Comme il vous plaira, mon père.

Le duc Raimbaud appela ses estafiers, et l'on conduisit la belle Marguerite dans le cachot le plus profond de la plus profonde tour du château, et on l'y laissa sans pain à manger, sans eau à boire, jusqu'à ce qu'elle eût dit oui.

C'était un seigneur peu commode, que le duc Raimbaud.

Chaque matin, le géolier de Marguerite apportait au duc Raimbaud un nouveau refus de sa fille, et le duc sentait sa colère croître peu à peu et gronder dans sa poitrine comme l'orage dans le ciel.

Plusieurs jours se passèrent ; Marguerite refusait toujours.

Le huitième jour, le duc Raimbaud descendit lui-même au cachot de sa fille, pensant la trouver morte ou trop faible pour lui résister davantage.

Avant d'entrer dans le cabinet, il regarda par l'étroit guichet pratiqué dans la porte, comme cela existe dans tout cachot qui se respecte, et le spectacle qui frappa ses yeux le rendit immobile d'étonnement.

Marguerite était assise sur un escabeau de bois, plus belle et plus fraîche que jamais. Son visage n'avait point pâli, ses yeux n'avaient pas versé une larme.

Autour d'elle, voletait et sautillait une petite colombe blanche comme neige, avec un collier tout noir à la naissance du col.

Parfois la colombe s'arrêtait, se posait sur les épaules de Marguerite et la baisait gentiment en chantant : roucou, roucou !

Et Marguerite lui rendait ses caresses, et paraissait comprendre parfaitement ce que voulaient dire les roucous de sa jolie compagne.

Tout à coup, la colombe prit son vol et s'enfuit par le soupirail de la prison, qui donnait sur les fossés du château.

Marguerite la regarda partir sans montrer le moindre regret, la moindre inquiétude. Elle lui fit même de la tête un petit signe qui semblait dire : va ! comme si elle avait su, en effet, ce que la colombe allait faire.

Au bout d'un instant, celle-ci rentra, tenant à son bec une cerise qu'elle était allée cueillir à un cerisier voisin, et, dans ses pattes, un gâteau appétissant qu'elle avait dérobé à la boutique du boulanger du village.

Elle posa le gâteau sur les genoux de Marguerite, et vint mettre elle-même sur les lèvres de la jeune fille la cerise qu'elle avait au bec.

Pendant que Marguerite mangeait, elle sortit de nouveau.

* * *

Quand elle revint, elle avait son bec plein d'eau, et, tout en battant des ailes, elle la laissa tomber très adroitement dans la bouche avide de la prisonnière.

Elle fit plus de vingt fois le même manège, apportant tantôt une fraise parfumée trouvée dans les bois, tantôt une framboise exquise, prise dans le jardin même du duc Raimbaud, tantôt une mère des buissons, grosse comme une noisette.

Et elle entremêlait tout cela de roucous continuels et si drôles, que Marguerite souriait et oubliait sa captivité.

* * *

Ce que voyant, et songeant qu'un misérable oiseau,



RÉVERIE CHAMPÊTRE

faible et chétif, venait arrêter ainsi tous ses projets, le duc entra dans une fureur effroyable.

Il ouvrit le cachot de Marguerite, et, malgré les larmes et les supplications de sa fille, il saisit la colombe et lui tordit le cou.

Cela fait, et pour que sa vengeance fût complète, il la porta à son maître d'hôtel et lui ordonna de la faire cuire et de la lui servir à déjeuner.

Chose étrange ! pendant que le cuisinier plumait la colombe, celle-ci chantait encore, toute morte qu'elle était, son éternel : roucou ! mais sur un ton si navrant, qu'il fallait avoir le cœur d'un tigre, — ou d'un cuisinier, — pour ne pas en être ému.

Elle chanta de la sorte jusque dans la casserole, jusque sur la table du duc Raimbaud.

Ce qui n'empêcha point le duc Raimbaud de la croquer bel et bien, car il était d'un grand appétit.

* * *

Mais voilà que soudain, des profondeurs mêmes du gigantesque estomac du duc, sortit un bruit singulier et qui ressemblait tellement au roucou ! de la petite colombe, que le duc épouvanté commença à croire à quelque chose de surnaturel.

Pendant sept jours et sept nuits, il ne put ni dormir, ni manger, ni boire, l'implacable chant le pour suivait de ses accents plaintifs et accusateurs.

Le huitième jour, un mouvement involontaire le poussa vers le cachot de Marguerite, quoiqu'il fût bien persuadé que cette fois elle était morte.

O surprise ! le même spectacle qui quelques jours auparavant, l'avait si fort étonné, était encore là sous ses yeux ; et la jeune fille souriante, et la petite colombe avec son collier noir sur son col de neige, avec son chant mélancolique et charmant, avec ses soins pressés pour la prisonnière.

Alors le duc Raimbaud comprit tout.

Il comprit que la colombe était fée, et que les roucous qu'il entendait dans son estomac étaient la voix du remords. Il comprit que la protection du Ciel s'était étendue sur sa fille, que ce serait un sacrilège que de mépriser pareil avertissement.

Il fit sortir Marguerite de prison et lui donna pour époux son jeune page Loys.

Et Marguerite fut heureuse, et il est à présumer qu'elle eut beaucoup d'enfants.

Quant à la colombe, elle disparut le soir même des noces. On ne la revit plus jamais.

Aussi, je crois de mon devoir de conseiller aux amoureux qui seraient contrariés dans leurs penchants par des parents féroces, — et, dans cette circonstance, les parents sont toujours féroces, n'est-ce pas ? de ne pas trop compter sur la petite colombe.

FRANCISQUE REYNARD.

RÉCONCILIATION

A Mlle Albertine ***.

*Comme un léger zéphir qui frissonne au bocage,
Imprégné du parfum des roses d'alentour ;
Comme un gazouillement d'oiseaux sous le feuillage ;
Comme l'hymne des flots expirants sur la plage ;
Comme le dernier chant du jour ;*

*Comme, dans la vallée, une fontaine pure,
Qui, sous l'herbe fleurie et les chênes ombreux,
S'écoule en répétant son suave murmure ;
Tes accents captivaient mon âme ; et la nature
Éclatait en concerts joyeux ;*

*Et tout semblait s'unir à ma joie enivrante ;
Et mon cœur tressaillait ; et l'étoile des cieux
Brillait plus vivement ; et, reine bienfaisante,
La lune prodiguait sa lumière tremblante
Sur nos deux fronts si rudioux ;*

*Quand tu me dis ce mot de mystères : " Je t'aime ! "
O pour ce mot divin, échappé de ton cœur,
Plus gracieux, plus précieux qu'un noble diadème,
Pour ce mot d'où jaillit une allégresse extrême,
Que Dieu l'accorde tout bonheur !*

*O l'amour d'une femme ! ô don inestimable !
Fervescence qui nous porte aux palais étoilés !
Parfum de cet éveil où le sort nous accable !
Baume délicieux au cœur inconsolable !
Nectar de nos jours désolés.*

L.-N. BEAULIEU.

TOILETTE

En ce temps-ci, chaque soir, les maris désertent le toit conjugal pour accourir aux salles publiques, afin de s'y entretenir de la grande question du jour, la politique.

Ne pourrions-nous pas, nous aussi, mesdames, nous réunir et causer ; non pas politique, car vous savez comme moi que ce sujet nous est absolument interdit. En effet, il nous est permis de causer littérature, musique, toilette, cuisine, etc., mais à propos des destinées de notre pays, nous n'avons pas le droit de dire un seul mot, car *cela ne nous regarde pas*. Tel est le jugement rendu par le sexe à qui Dieu a donné l'autorité. Alors, soumettons-nous humblement à ce décret ; mais disons, en passant, que évidemment, ces messieurs n'ont pas l'intention de faire de nous des Judith ou des Jeanne d'Arc. Mais je remarque ici que la Providence a permis que ces héroïnes fussent indépendantes de cette autorité, dont les hommes abusent quelquefois ; car l'une était jeune fille et l'autre veuve ; de sorte qu'elles n'ont pu être entravées dans l'accomplissement de leur noble mission. J'avoue aussi que ces femmes étaient d'une nature toute différente de la nôtre, et que leur intelligence était aussi étendue que la nôtre est bornée. C'est, sans doute, l'idée peu galante qu'ont de nous ceux qui prétendent que les Canadiennes n'ont pas le droit de se former une opinion politique. Ou plutôt, prenons la chose par le bon côté : disons que ces chers messieurs, dans leur *tendre sollicitude* pour nous, en nous interdisant la politique, ont tout simplement la louable intention de nous épargner les tourments, les angoisses, les *malaises*, que leur apporte le temps malsain des élections. Ainsi, en nous réjouissant d'être à l'abri de ces sortes de déceptions, si amères parfois, entamons un sujet qu'il nous est permis de traiter : causons toilette.

Quel charme ! quelle poésie ! dans un nœud de ruban, un volant de dentelle, ou une manche à gigot ! Cette dernière est imposante, n'est-ce pas, surtout lorsqu'elle domine l'épaule d'une femme de deux cents livres. Mesdames, pouvons-nous dire quel est le but que nous nous proposons, en surchargeant nos faibles personnes de l'étalage d'un magasin de nouveautés ? " Mais, direz-vous, c'est d'être belles." Pourtant, il est douteux qu'une robe, quelque élégante qu'elle soit, puisse régulariser les traits, donner de l'éclat aux yeux, de la grâce au sourire. " Mais, direz-vous encore, c'est d'attirer l'attention des hommes." Ceux-ci, qui actuellement ne voient que deux couleurs, le rouge et le bleu, en temps ordinaire remarquent beaucoup plus,

croyez-moi, la nuance de vos yeux que celle de votre robe ; et soyez certaines, que l'amour que vous inspirez n'est nullement dû aux fleurs et plumes de votre chapeau ; car dans ce cas, les hommages de vos admirateurs s'adresseraient à votre modiste, et non point à vous.

D'ailleurs, si les hommes avaient le goût de la parure, cet attrait se manifesterait dans leur toilette, comme dans la nôtre ; au contraire, nous remarquons que leur mise sévère, quoique propre et soignée, prouve suffisamment le dédain qu'ils ont pour nos modes, si changeantes et quelquefois si ridicules. Avouons intimement que, sur ce point, ils ont beaucoup plus d'esprit que nous ; car leurs modes simples et durables, les exemptent d'une foule de préoccupations et de dépenses, qui n'ont d'autres résultats que d'enrichir certaines maisons de commerce. Et si, comme l'affirme un parti politique, notre pays court à sa ruine, la première cause de cet état de choses est certainement le luxe chez les femmes. Car vraiment, il est inconcevable que notre gouvernement soit responsable, comme le prétend ce même parti, de ce qu'un si grand nombre de Canadiens, après avoir dépensé leur patrimoine en chiffons pour leurs femmes et leurs filles, soit obligés, pour vivre, d'émigrer aux États-Unis.

Pardonnez-moi, amies lectrices, si en cédant aujourd'hui à la tentation de vous confier mes humbles opinions, j'ai eu le malheur de vous déplaire. Je le regrette d'autant plus qu'en écrivant cette causerie, ma seule intention était de converser avec vous, franchement et *confidemment*, sachant que le mot *toilette*, que j'ai placé à dessein en tête de cet article, aura pour effet que les hommes ne daigneront pas même y jeter les yeux.

ALIX TOPAZE.

UN RÊVE

Par une de ces belles et chaudes matinées du mois d'août, je me promenais, pensif et rêveur, dans les larges allées du jardin contigu à la demeure de ma famille.

Le soleil dorait de ses premiers feux la nature endormie ; une légère brise balayait doucement les perles du matin ; pas un nuage ne ridait la surface de la voûte azurée ; tout semblait sourire à ma mélancolie !

Je cherchais à briser la monotonie des heures, tout en remettant mon cerveau fatigué d'une longue suite de veilles trop prolongées. Je songeais silencieuse-

ment aux jours qui se sont écoulés depuis mon retour à la campagne. Chaque souvenir me rappelait des plaisirs, hélas ! trop vite enfuis !

J'aimais à revoir les personnes qui avaient fait mes plus chères délices, et, au-dessus de toutes, m'apparaissait une jeune fille. — J'allais dire un ange, — au radieux visage, sur laquelle s'était concentrée mon affection toute entière.

Afin de donner libre cours à mes réflexions, je me laissai choir dans un hamac suspendu sous un berceau de fleurs. Mais bientôt, la fatigue l'emportant sur le souvenir, je tombai dans un sommeil paisible.

A peine Morphée m'eut-il pris sous sa protection, que mon esprit livra place aux songes les plus charmants.

Soudain, dans un bosquet avoisinant le jardin, je vis se dessiner une silhouette, puis je la vis s'approcher lentement, mais sûrement, et enfin, j'eus le plaisir de voir nettement une jeune fille, à la taille svelte et élégante, à la figure épanouissante de fraîcheur. Elle semblait se diriger vers l'endroit où je savourais les délices de cette arrivée inopinée.

Je me levai alors avec précipitation, et m'avançai à sa rencontre, sans oser lui adresser un tendre mot, car la surprise avait, pour ainsi dire, paralysé mes mouvements. Je lui offris cependant l'aide de mon bras, et nous nous rendîmes au siège que je venais de quitter.

Là, nous causâmes de ces jours trop tôt enfuis ! Ses paroles tombaient dans mon âme, comme la douce rosée du matin sur une fleur flétrie. Ma joie était à son comble !

Enhardi par son langage engageant, je me hasardai à lui poser cette question qui peut entraîner une réponse bien propre à détruire les projets les plus riants : " Je t'aime, ô mon ange ! veux-tu m'aimer ? "

Elle murmura tout bas à mon oreille un mot que seul j'entendis, mais qui fit vibrer mon être tout entier, et fit tressaillir d'allégresse ma compagne chérie.

Le bonheur qui inondait mon cœur fut de courte durée, car au même instant, je fus tiré de ma rêverie par le chant monotone et strident d'un grillon.

A mon réveil, je lançai un regard furtif vers le bosquet, afin de constater si je ne verrais pas s'envoler l'objet de mon affection.

Mais je m'aperçus bientôt que tout ce qui venait de se passer n'était que l'effet d'une somnolence enchanteresse et trompeuse.

Je rentrai alors au logis, regrettant amèrement de ne pouvoir jouir en réalité d'un aussi délicieux instant !

Montréal, juin 1896.

J. St-J.

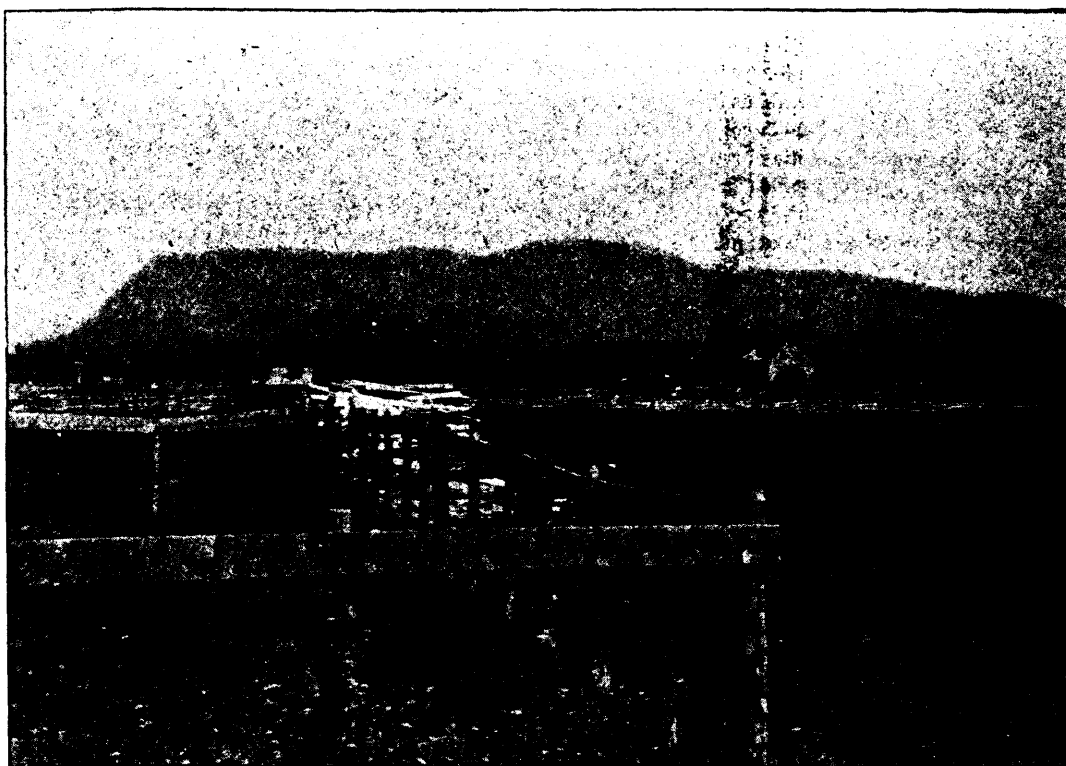


Photo. Laprés & Lavergne

LES MONTAGNES DE SAINT-HILAIRE, VUE PRISE DE SAINT-BAZILE

NOS GRAVURES

Comme d'habitude, nous nous efforçons aujourd'hui d'illustrer par nos gravures tout particulièrement des sujets d'intérêt local.

C'est d'abord l'une des classes de la Faculté médicale de Montréal, avec son professeur, au cours d'anatomie.

C'est ensuite, à Mattawa, Ontario, un parti de gais dîneurs faisant "campus," loin des tracasseries et de la poussière de la ville; sur un coin enchanteur des rives de l'Outaouais.

Revenant à Montréal, nous offrons quelques vues de la procession solennelle du T.-S. Sacrement, dans la paroisse Saint-Louis de France, l'une des plus grandioses démonstrations que Montréal ait vues.

Enfin nous donnons une couple de jolis tableaux de genre, dont nos lecteurs apprécieront le bon goût.

POUR LES DAMES

LES MANCHES NOUVELLES

Le développement des manches en a amené la variété. En effet, les manches actuelles sont : ou bien longues, taillées d'une seule pièce, ou bien à poignets et à deux ou plusieurs pièces; enfin, elles sont courtes et plus ou moins de fantaisie.

Dans les manches taillées d'une seule pièce, l'étoffe retombe d'elle-même sur l'avant-bras en plis naturels, quelquefois relevés par un chou ou un agrément quelconque. C'est la coupe elle-même de la manche qui en fait le cachet, sans que les accessoires viennent en dénaturer la forme. Le type de cette manche est celui des jaquettes taillées actuelles montées en plis ou en fronce. Elle est ample, large jusqu'à l'avant-bras, puis elle commence à diminuer et se resserre jusqu'au poignet. C'est la manche classique du jour; elle restera le spécimen des manches de notre époque.

Les manches longues, composées de deux ou plusieurs morceaux, sont encore plus variées que les premières. A celles-ci le bouffant qui recouvre l'avant-bras est toujours plus accusé ou toujours présente une proéminence plus marquée. Quelquefois le bouffant sera coupé par une barrette, et le poignet se moulera jusqu'au bas de la manche; d'autres fois, il se terminera en dents fixées sur le second morceau d'étoffe et ces dents ressortiront sur un dessous très différent du dessus; ou bien les extrémités du bouffant seront ramassées et relevées en autant de petits choux plus ou moins fournis selon l'étendue du bouffant.

Il existe une tendance qu'il faut indiquer ici : la mode qui a voulu pendant des mois enfouir dans le vague des bouffants le haut du bras paraît vouloir le dégager et même le dessiner nettement. Pour mieux faire ressortir cette partie du bras, on laissera s'échapper de chaque côté de ce bouffant, un coquillé de dentelle dont le va-et-vient laissera découvrir au moindre mouvement et avec recherche la partie naguère cachée.

Le ballon des manches courtes ne diffère guère des autres bouffants. On retrouve sur celles-ci à peu près les mêmes formes et les mêmes garnitures que sur les manches des robes longues. Néanmoins, ces bouffants exigeraient plutôt plus d'ornements, étant considérés comme manches de fantaisie et le plus souvent comme manches habillées. Ces manches sont terminées généralement soit par une dentelle qui retombe sur le bras, soit par un bracelet de ruban ou de velours, quelquefois le bracelet et la dentelle sont réunis, d'autres fois l'étoffe est simplement retournée, remontée sur la doublure et, dans ce cas, pour que l'effet ne paraisse pas trop nu, le bouffant doit être très ample.

Mais pour la ville, on portera beaucoup, cet été, la manche courte, c'est-à-dire s'arrêtant à niveau du coude. Les gants longs doivent la rejoindre. Cela est indispensable, car on ne doit jamais voir le bras nu dans la rue. Les manches actuelles sont, comme nous venons de le dire, ou très courtes ou très longues. Il n'y a pas de milieu. Et bien que le bas de la manche longue dépasse même le poignet, on trouve encore le moyen de la rallonger par des plissés ou des dentelles qui retombent sur la main.

DÉMOGRAPHIE

M. Holt Schooling, associé de la Société Royale de statistique d'Angleterre, a donné récemment une étude sur la statistique de la population de notre globe accompagnée de curieux diagrammes. Nous les reproduisons avec quelques mots d'explication; nous n'avons pas cru devoir ramener ces figures aux mesures métriques; la chose est facile et les curieux pourront le faire.

D'après les dernières estimations, la population du globe est ainsi évaluée :

En 1874 (Behm et Wagner)	1391 millions
1878 (Levasseur)	1439 —
1883 (Behm et Wagner)	1434 —
1886 (Levasseur)	1484 —
1891 (Wagner et Supan)	1480 —

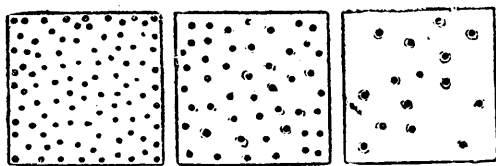
En raison de l'augmentation annuelle, on peut estimer que le dernier nombre donné en 1891 est suffisamment exact pour être pris comme base.

Dans cette évaluation, les habitants du globe sont répartis de la manière suivante :

Asie.....	825,954,000
Europe.....	357,379,000
Afrique.....	163,953,000
Amérique.....	121,713,000
Iles océaniques et régions polaires.....	7,500,400
Australie.....	3,230,000

La terre tout entière..... 1,479,729,400

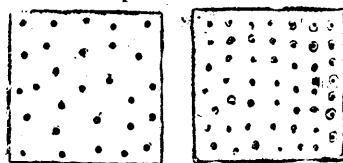
En comparant ces chiffres avec la superficie de cha-



Europe, 35. Asie, 48. Afrique, 15.

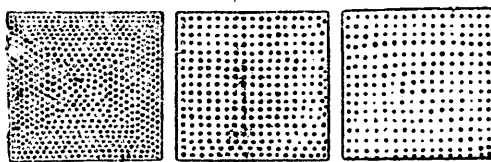


Amérique, 8. Océanie et régions polaires, 3. Australie, 1.

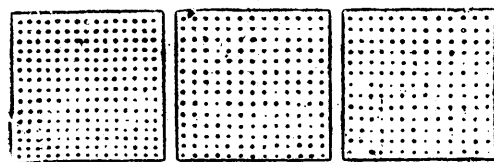


Toute la terre, 28. Russie, 49.

cune des parties du monde, M. Holt Schooling établit les premiers diagrammes (fig. 1) qui montrent la densité de la population dans chacune : elle est rapportée au mille carré.]



Belgique, 635. Iles Britanniques, 312. Italie, 273.



Allemagne, 237. France, 184. Autriche-Hongrie, 171.

L'amitié finit où l'emprunt commence. — ALEXANDRE DUMAS, fils.

Si la femme est incapable de lancer adroitement une pierre, il n'en est pas ainsi des baisers. En effet, on n'a jamais ouï dire qu'un seul de ses baisers avait manqué son but !

BANQUE VILLE-MARIE

Nous publions le rapport annuel de la banque Ville-Marie, pour son dernier exercice.

On verra avec quelle prudence ses affaires ont été conduites. On remarquera surtout, de sa part, le choix d'une catégorie plus élevée de papier commercial, — ce qui ne contribuera pas peu à rendre plus solide et plus populaire encore cette institution.

Malgré cela, la banque a pu payer 6 p.c., de dividende à ses actionnaires qui ont sans doute constaté avec plaisir que les dépôts ont augmenté dans la caisse de cette institution et que la circulation a continué à suivre une marche ascendante. Cela prouve que la crise financière n'a pas affecté la banque Ville-Marie dont le président et les autres officiers méritent des félicitations.

TONTON DANS LE MONDE

Tonton, six ans, est en visite chez madame Durand, avec son père et sa mère. Parfaitement insupportable, d'ailleurs, il a découvert le bouton qui commande l'éclairage électrique du salon, et s'amuse, tour à tour, à faire l'ombre et la lumière.

Le papa. — Tonton, reste tranquille, ou je vais me fâcher.

Tonton, continuant son jeu. — Le jour... la nuit... le jour... la nuit. J'en connais rien de plus rigolo que ce truc-là !

Le papa. — Tu trouveras peut-être moins rigolo les calottes que je vais t'envoyer, si tu continues.

Tonton. — Probable !... C'est rudement commode, tout de même, d'avoir qu'un petit bouton à tourner pour s'éclairer !... Pourquoi qu'y en a pas comme ça à la maison ?

Le papa. — Parce qu'il n'y a pas d'électricité dans la maison.

Tonton. — Eh ben ! on la met, parbleu, c'te malice ! Madame Durand l'a bien, pourquoi que nous ne l'aurions pas ?... Elle est pas plus maligne que nous, madame Durand...

Tonton est ramené par de vives réprimandes au sentiment des convenances; mais la question de l'électricité continue à le passionner.

Tonton. — Alors l'élé... l'élé...

Le papa. — L'électricité.

Tonton. — Oui, l'électricité, c'est donc pas un truc comme le gaz ? Ça vient pas dans des tuyaux.

Le papa. — Non, mon ami.

Tonton. — Dans quoi qu'ça vient, alors ?

Le papa. — Ça serait trop long à t'expliquer. Tu apprendras ça au collège.

Tonton. — On apprend ça au collège ? Est-ce qu'on apprend aussi à ramoner des cheminées ? Tu es fou !

Tonton. — Dame ! Puisqu'on apprend des machins d'éclairage, on pourrait bien apprendre aussi des trucs de chauffage.

Ecrasé par cette logique infantile, le père ne trouve rien à répondre. Il consulte sa montre et opine pour le départ.

Le papa, à la maman. — Si tu veux, chère amie, nous allons nous retirer. Nous dînons chez ta mère, et tu sais qu'au moindre retard, cette personne nous réserve un accueil plutôt grinçant.

Tonton. — Dis donc, papa ?

Le papa. — Quoi, mon ami ?

Tonton. — Quand grand'mère crie, pourquoi que tu ne lui mets pas une goutte d'huile ?

Le papa, ahuri. — Une goutte d'huile ?

Tonton. — Oui, comme t'as fait, l'autre jour, à la serrure. (Il se tord.)

On prend congé de madame Durand. Tonton met à profit ce laps pour se livrer éperdument à des fouilles nasales du plus mauvais goût. Le papa s'en aperçoit.

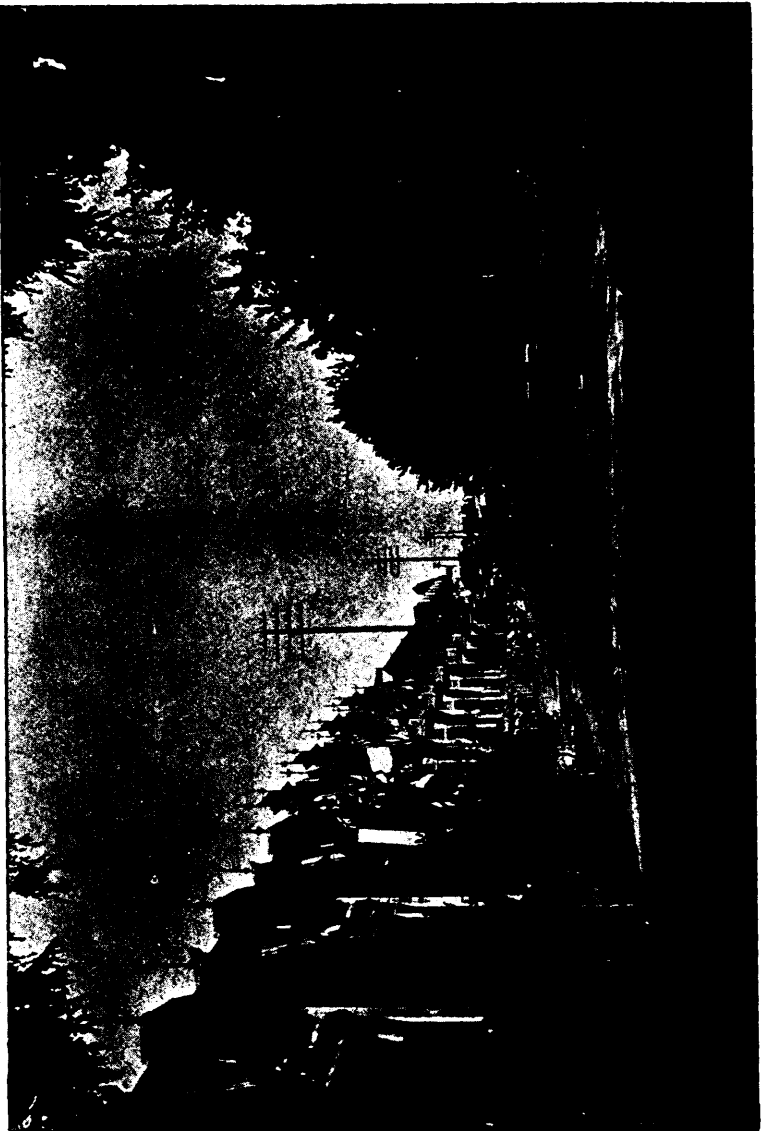
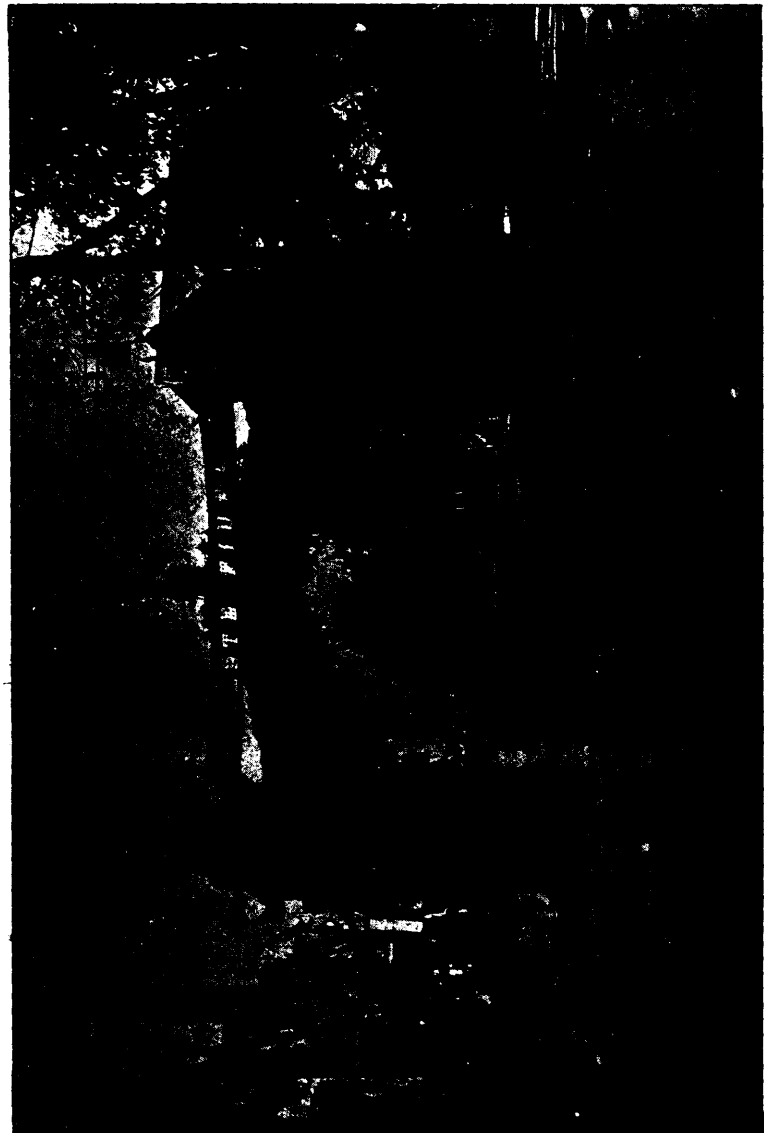
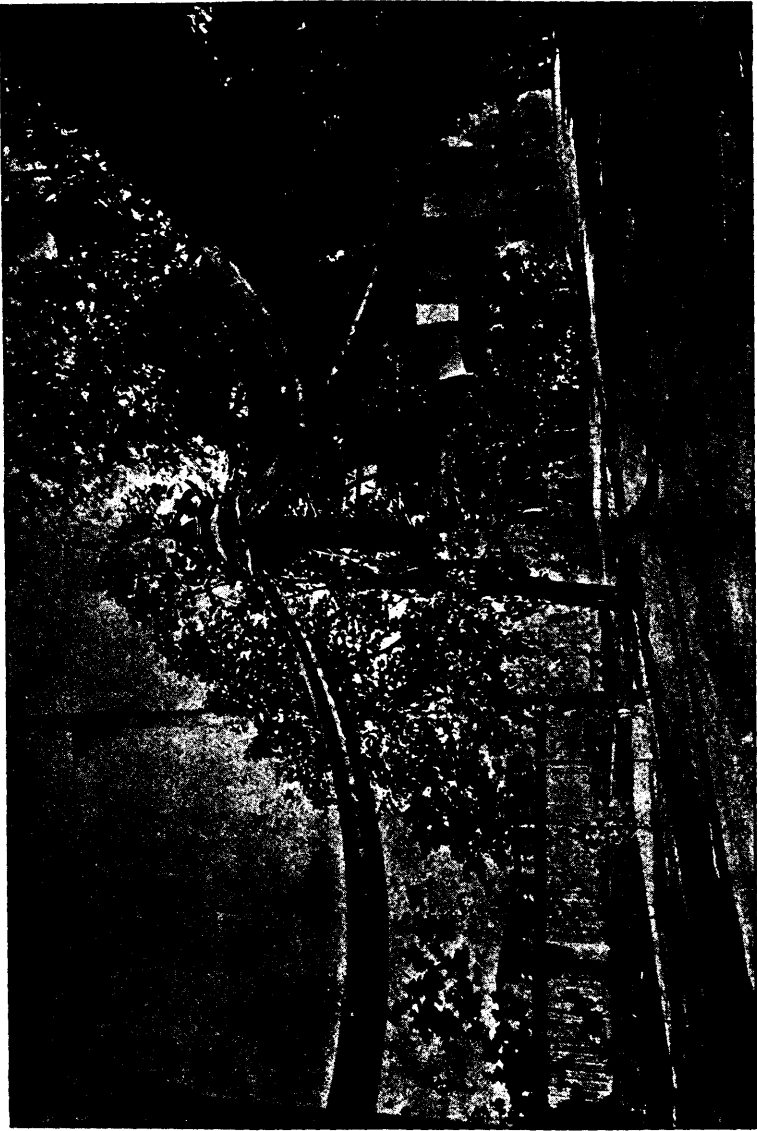
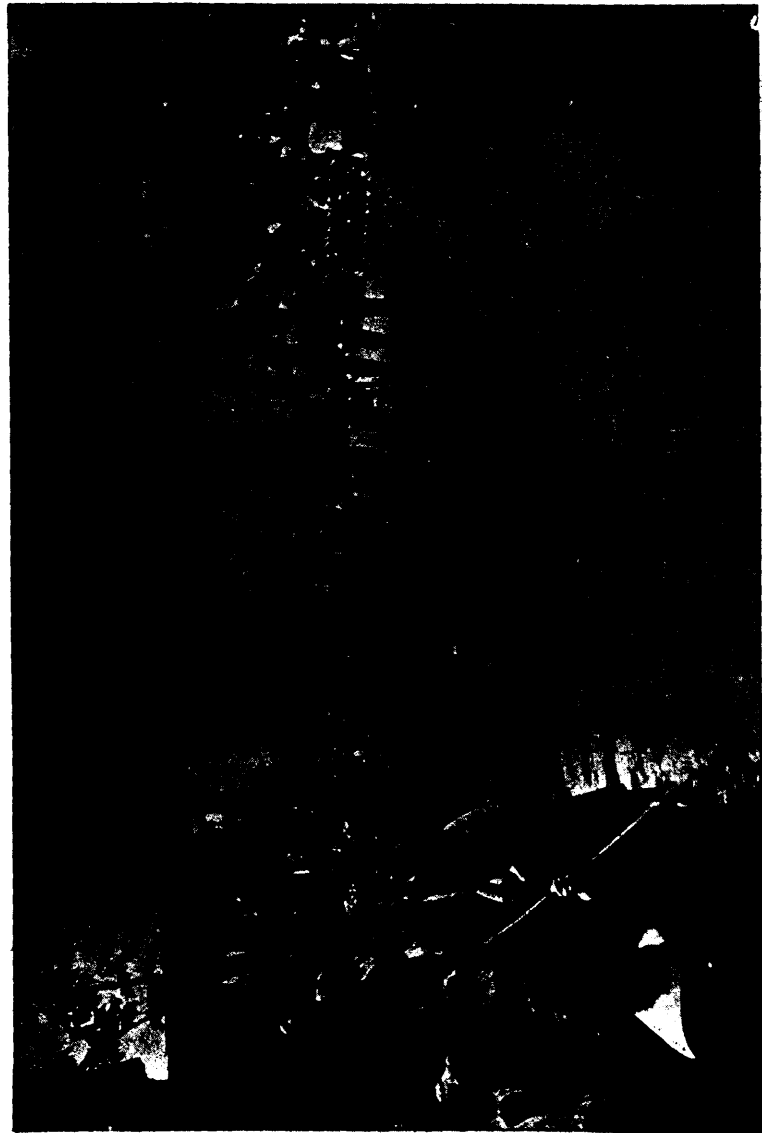
Le papa, indigné. — Veux-tu que je t'aide, polisson ?

Tonton. — Tu pourrais pas, t'as les doigts trop gros.

Le papa. — C'est dégoûtant, mon ami, de se retirer ainsi les crottes du nez !

Tonton, froidement. — C'est bon, je vais les remettre !

ALPHONSE ALLAIS.



LE DÉFILÉ PASSANT SUR LA RUE CHERRIER ARC DE TRIOMPHE SUR LA RUE LAVAL, COIN DE LA RUE NAPOLEON COURONNE ET TENTURES EN FACE DU PRESBYTÈRE DE ST-LOUIS DE FRANCE AVENUE LAVAL
LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU DANS LA PARTIE EST DE MONTRÉAL.—Photos Laprés et Lavergne



MATTAWA (ONT.).—LE CLUB BOUILLION EN PARTIE DE PÊCHE. Photo. Charron



MONTRÉAL.—LE D^r DELORME AU MILIEU DE SES ÉLÈVES, DANS LA SALLE DE DISSECTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

NOUVELLES A LA MAIN

Entre amis :
 — Et ton ami Georges, qu'en fais-tu ?
 — Nous sommes brouillés, il m'a appelé vieil imbécile.
 — Il a eu tort, car enfin tu es encore dans la force de l'âge !

Dans un salon :
 — Pardon, madame, serait-ce indiscret que de vous demander ce que fait monsieur votre mari ?
 — Tiens... au fait... je ne m'en suis jamais informée. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est sénateur !

Le célèbre dentiste X..., célèbre surtout par ses maladresses, a un domestique plein d'égards et de tact.
 Lorsqu'un patient entre dans le salon d'attente, le valet s'incline et dit doucement :
 — Qui aurai-je la douleur d'annoncer ?

Les *Farces de Piron* continuent de faire rire tout le monde. Plus de fronts moroses. La gaieté est dans tous les foyers. L'ouvrier s'amuse comme le riche. Prix, 10c. G.-A. Dumont, 1826, rue Ste-Catherine.

UN VÉRITABLE FLÉAU

L'humidité est pour tous ceux qui toussent un véritable fléau, ils doivent à tout prix en éviter les mauvais effets et redoubler de soins et de précautions. Le *Baume Rhumal* est le remède par excellence dont ils doivent faire usage. On le vend partout 25 cents la bouteille.

LA MEILLEURE

Médecine de Famille

Qu'elle ait jamais connue. Lettre de louanges d'une dame de New York sur les

Pilules d'Ayer.

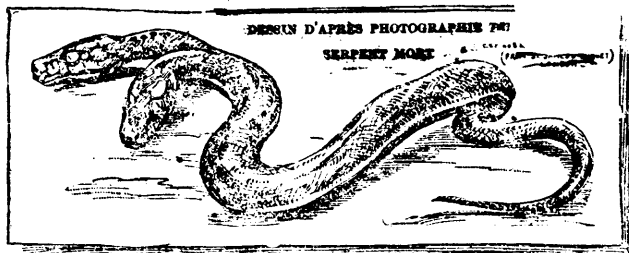
"Je prends les Pilules d'Ayer depuis bien des années et j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Pour les affections du foie et de l'estomac, ainsi que pour la guérison des maux de tête qui en résultent, les Pilules de Ayer ne peuvent pas être égalées. Quand mes amis



me demandent quel est le meilleur remède pour les désordres de l'estomac, du foie ou des intestins, je leur réponds invariablement : Les Pilules d'Ayer. Prises à temps, elles arrêtent un rhume, empêchent la grippe, coupent la fièvre et règlent les organes digestifs. Elles sont faciles à prendre, et sont, en effet, les meilleures médecines de famille que j'aie jamais connues."—Mrs. MAY JOHNSON, 368 Rider Ave., New York City.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.



COMBAT ENTRE UN SERPENT A DEUX TÊTES ET UN CHAT

SERPENT A DEUX TÊTES TUÉ PAR UN CHAT

(Voir gravure)

Les rêves des personnes atteintes de délire sont souvent peuplés de serpents à deux têtes ou autres animaux fantastiques, mais ce qui est plus rare, c'est de voir un vrai serpent à deux têtes. Toutefois, si extraordinaire que le fait puisse paraître, il s'en est trouvé un bien vivant sur la propriété de M. F. Newdigate, à environ trente milles de Kuysna, Colonie du Cap, en Afrique.

Un correspondant de la *Saint-James Gazette*, de Londres, a envoyé à ce journal une photographie du reptile-phénomène. Il avait les deux têtes parfaitement et également conformées, chacune munie du nombre ordinaire de crocs et de la terrible lancette.

Quand on l'a découvert, il était ni plus ni moins qu'aux prises avec un chat domestique, qui l'a bien et dûment terrassé. Il faut dire que le serpent, dont M. Newdigate conserve le corps dans l'alcool, ne mesure qu'environ un pied et demi, et, si nous reproduisons le curieux combat, ce n'est pas tant pour montrer qu'un chat a tué un serpent à deux têtes que pour prouver l'existence du phénomène.

LES HARANGUES DE NAPOLEON Ier

CAMPAGNE D'ÉGYPTE

II

Bonaparte, qui prend désormais le titre de membre de l'Institut national et de général en chef de l'armée d'Orient, arrive à Malte le 9 juin et s'en empare. Le 22 juin il adresse à l'armée la proclamation suivante :

Quartier général à bord de l'*Orient*, 4 messidor an VI.

Soldats ! Vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de mort.

Nous ferons quelques marches fatigantes ; nous livrerons plusieurs combats ; nous réussirons dans toutes nos entreprises : les destins sont pour nous !... Les beys mameloucks qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avaries nos négociants, et qui tyrannisent les malheureux habitants du Nil, quelques jours après notre arrivée, n'existeront plus. Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans : leur premier article de foi est celui-ci : *il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*. Ne les contredisez pas, agissez avec eux

comme nous avons agi avec les Juifs, avec les Italiens. Ayez des égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques ; ayez pour les cérémonies que prescrit l'Alcoran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ.

Les légions romaines protégeaient toutes les religions. Vous trouverez ici des usages différents de ceux d'Europe ; il faut vous y accoutumer. Les peuples chez lesquels nous allons entrer traitent les femmes différemment que nous : mais dans tous les pays, celui qui viole est un monstre. Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes ; il nous déshonore ; il détruit nos ressources ; il nous rend ennemi des peuples, qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis. La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre ; nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français.

PRIMES DU MOIS DE MAI

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Paul Monet (2 primes), 215, rue Wolfe ; Pierre Lemieux, 59, rue Lusignan ; T. Martineau, 327, rue St-Laurent ; Amédée Guérin, 211, rue Désiry ; Mme François Groleau, 227, rue Fulum ; A. Lamy, 200 $\frac{1}{2}$, rue Sanguinet.

Maison neuve.—Chs Mailhot, 27, rue Marlborough.

St-Henri de Montréal.—Jos. Allard, 92, rue Rose-de-Lima.

Québec.—A.-H. Rondeau, 236, rue St-Jean ; A. Plamondon, 479, rue St-Valier ; J.-Bte Jacques, 254, rue de la Reine, St-Roch ; A. Devarenes, 766, rue St-Valier, St-Sauveur ; Dame Joseph Vézina, 79, rue Ste-Ursule, Haute-Ville ; P.-A. d'Auteuil, 22, rue du Pont, St-Roch.

Sherbrooke-Est.—Alfred Paradis.

Hull.—Dame J.-A. Bédard, coin des rues du Pont et Albert.

Trois-Rivières.—F.-T. Turcotte.

Pointe-Claire.—Dr G. Madore.

St-Georges (Beauce).—Moïse Poulin.

Couvansville.—Jos. Marsan.

Lowell, Mass.—Adélaré Doucet, 504, rue Suffolk.

Lawrence, Mass.—Félix Poisson.

Les académiciens, quoique se prétendant immortels, ne dépassent jamais la quarantaine.

FEUILLETON

MANQUANT

BANQUE VILLE-MARIE

Assemblée annuelle des actionnaires, tenue mardi, le 16, au bureau chef de cette banque, à Montréal

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Ville-Marie a eu lieu mardi, le 16 courant, au bureau principal de la Banque, en cette ville.

M. W. Weir est appelé au fauteuil et M. F. Lemieux, comptable en chef est prié d'agir comme secrétaire.

Le rapport suivant a été présenté à l'assemblée par messieurs les directeurs :

Messieurs,

Les directeurs ont l'honneur de présenter le rapport suivant, montrant le résultat des opérations de l'année finissant le 1 mai 1896 :

Profits nets, après déduction des intérêts sur dépôts, dépenses d'administration et montant retranché pour dettes mauvaises \$29,903 16
Balance au crédit de profits et pertes, mai 31, 1895. 4,554 61

Faisant un total de \$34,457 77

Approprié comme suit :

Dividende 3 p. c., 1er décembre 1895. \$14,388 60
Dividende 3 p. c., 1er juin 1896. 14,388 60
Affecté aux dépenses d'établissement de nouvelles succursales. 1,500 00
Balance restant au compte de profits et pertes 4,180 57
\$34,457 77

L'état qui vous sera soumis par le comptable vous exposera la position de la banque pour l'exercice finissant le 31 mai 1896.

Durant l'année, cette banque a ouvert à Papineauville et rue St-Laurent, Montréal, deux nouvelles succursales qui promettent de bons résultats.

Comme d'habitude, les succursales ont été inspectées de temps à autre et les directeurs désirent témoigner de la manière intelligente et fidèle dont les gérants et autres officiers ont continué de s'acquitter de leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis,
W. WEIR,
Président.

Montréal, 16 juin 1896.

ETAT GENERAL—ACTIF

Espèces.	\$21,340 73
Billets de la puissance 50,712 75	
Dépôt au gouvernement de la puissance pour garantir la circulation.	20,000 00
Billets et chèques sur autres banques.	93,992 08
Du par banques en Canada.	2,798 79
Du par banques en pays étrangers.	9,066 15
Du par banques dans le Royaume-Uni.	1,816 40
Prêts à demande sur actions et débetures	75,306 60
Prêts à des corporations municipales.	25,395 15
Immédiatement réalisable.	300,434 65
Billets escomptés courants.	1,041,258 50
Billets dus et non spécialement garantis.	59,263 70
Propriétés immobilières.	33,428 07
Édifices des succursales.	25,218 12
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque et autres.	26,504 46
Ameublements, coffres, etc.	15,626 48
Autres créances comprenant les actions possédées par la banque.	292,105 61
	392,882 74
	\$1,793,839 59

PASSIF

Actionnaires :—	
Capital payé.	\$479,620 00
Fonds de réserve.	10,000 00
Profits et pertes.	4,180 57
Dividende payable au 1er juin 1896.	14,388 60
	\$508,189 17
Billets en circulation.	\$271,637 00
Dépôts ne portant pas intérêt.	163 310 08
Dépôts portant intérêt.	843,911 16
Dépôt au Gouv't Fédéral.	6,360 98
Autres dettes.	422 20
	\$1,289,650 42
	\$1,793,839 59

F. LEMIEUX,
Comptable.

Montréal, 31 mai 1896.

En proposant l'adoption de ce rapport, le président fait remarquer que

les profits nets de la Banque ne sont pas tout à fait égaux à ceux de l'année dernière. Ceci est dû en grande partie, dit-il, au fait que les directeurs ont décidé de limiter leurs escomptes à une catégorie plus élevée d'effets commerciaux qui donnent un taux d'intérêt plus bas; et c'est dû aussi à la nécessité de tenir plus que la réserve ordinaire d'argent en caisse pendant plusieurs mois après la suspension des affaires de la Banque du Peuple. On verra, cependant, par les dépôts de la Banque et sa circulation, que les affaires n'ont été aucunement gênées par cet événement.

Le président dit que, comme il l'a expliqué dans ses remarques, l'année dernière, il a fallu suivre l'exemple des autres banques et ouvrir deux succursales, cette année, tel que l'indique le rapport des directeurs. Ces succursales n'étant pas encore suffisamment rémunératrices, les directeurs ont porté les dépenses de leur établissement au compte des profits et pertes, au lieu de les porter à celui des frais d'organisation.

Parlant de la condition du commerce, le président dit : les affaires, en général, n'ont pas été aussi prospères qu'on s'y attendait, et cela est dû en partie à la condition troublée du commerce des Etats-Unis, de même qu'au bas prix des grains, du bétail et du fromage sur les marchés anglais. Dans cette province, la récolte considérable du foin et le haut prix auquel ce produit s'est vendu ont apporté de grands bénéfices aux agriculteurs, et, par suite au commerce en général. Ce commerce, cependant, se trouve encore entre les mains d'hommes insuffisamment pourvus de capitaux et d'aptitudes pour les affaires; ce fait est regrettable, parce qu'il est une source d'anxiétés et de pertes pour les cultivateurs aussi bien que pour les banques. Une amélioration sous ce rapport est tout à fait désirable et peut s'obtenir facilement par une entente et l'action commune des banques.

On ne peut guère prévoir quel sera l'état du commerce cette année. L'élection présidentielle aux Etats-Unis et les élections générales dans notre pays sont des éléments de perturbation de la situation commerciale.

La forte invasion de l'argent et des billets américains, bien qu'elle soit encore d'une importance secondaire, est une question qui demande une action prompte afin d'empêcher le retour du malaise produit par l'argent en Canada de 1862 à 1870, et il faut espérer que le monde des affaires secondera l'initiative qui pourra prendre la section des banquiers du Board of Trade en cette matière.

Après les remerciements d'usage, l'assemblée procède à l'élection des directeurs et les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité :

W. Weir, E. Lichtenheim, A. C. S. Wurtele, F. W. Smith et Godfrey Weir.

L'assemblée s'ajourne. A une assemblée subséquente des directeurs, MM. W. Weir et E. Lichtenheim ont été élus unanimement président et vice-président respectivement.

BANQUE JACQUES-CARTIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier a eu lieu mercredi, le 17 courant, sous la présidence de l'honorable Alphonse Desjardins.

Étaient présents : MM. A. S. Hamelin, vice-président ; A. L. de Martigny, Dumont Laviolette, C. N. Ducharme, Adolphe Roy, J. E. Beaudry, J. P. Label, Odilon Beauchemin, H. Laporte, Thomas Gauthier, A. Larose, Lucien Huot, Hubert Desjardins, Michael Guérin, Chs Desmarteau.

Le président, l'honorable Alp. Desjardins, a été appelé au fauteuil et M. Tancrede Bienvenu, caissier, s'est acquitté de la charge de secrétaire.

Le président a donné lecture du rapport des directeurs, que nous publions ci-après :

Messieurs,

Le Bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la Banque durant l'année écoulée le 30 mai 1896 :

Balance au crédit du compte "Profits et pertes", au 31 mai 1895 \$ 8,608.53
Profits nets de l'année écoulée au 30 mai 1896, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts et montant des pertes déduit 31,243.65

39,852.18

Montant attribué à :

Dividende 3 1/2 p. c., payé le 1er décembre 1895 \$17,500.00

Dividende 3 p. c., payable le 1er juin 1896 15,000.00

Balance au crédit des profits et pertes, 30 mai 1896 7,352.18

\$39,852.18

Les espérances que nous exprimions l'année dernière sur une tournure des affaires plus favorable à la banque ne se sont pas réalisées grâce à certains événements financiers bien connus qui, pendant un certain temps, ont affecté plus directement la classe d'hommes d'affaires du sein de laquelle nous recrutons notre clientèle. Il en est résulté la nécessité pour nous de redoubler de prévoyance, de limiter strictement le chiffre de nos opérations et de diminuer en conséquence nos sources de bénéfices.

A cause d'une concurrence qui ne laissait aucune marge pour un profit raisonnable nous avons décidé, au cours de l'année de fermer plusieurs de nos succursales et provoquer ainsi des liquidations qui ont également influé sur la réduction de nos profits de l'année.

Pendant la période difficile que nous venons de passer, vos directeurs se sont énergiquement appliqués à sauvegarder et maintenir le crédit de la banque tout en appliquant les mesures nécessaires pour lui permettre de continuer de rendre au commerce, qui compte plus spécialement sur elle, les services rendus dans les années passées.

Ainsi que vous en avez déjà été informés, M. A. L. de Martigny a donné sa démission comme gérant, tout en restant intéressé à l'administration de la banque comme directeur.

Nous regrettons sincèrement d'avoir à enregistrer la mort de M. Joël Leduc, l'un de nos directeurs, arrivée au cours de l'année écoulée.

Monsieur Leduc, pendant les quelques années qu'il a fait partie du bureau de direction, a mis sa grande expérience et un dévouement pour les intérêts de la banque qui ont toujours été appréciés par ses collègues.

La vacance ainsi créée a été remplie par M. C. N. Ducharme, avantageusement connu dans le monde des affaires.

Il a eu tous le soin de l'activité et de la prudence déployée par votre nouveau caissier pendant cette période difficile, et il nous fait plaisir de constater que, depuis les derniers mois, un retour marqué de confiance a opéré une réaction favorable sur le mouvement général des affaires de la banque.

Le bureau principal, les diverses succursales et agences de la banque ont été régulièrement inspectés, et vos directeurs se font un devoir de rendre témoignage du zèle et de l'intelligence avec lesquels le caissier ainsi que les autres officiers ont rempli respectivement les devoirs de leurs charges.

Le tout respectueusement soumis,
(Signé) ALPH. DESJARDINS,
Président.

BILAN GENERAL DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER AU 30 MAI 1896

PASSIF	
Billets de la banque en circulation.	\$ 381,287 00
Dépôts portant intérêt.	\$1,761,959 94
Dépôts ne portant pas intérêt.	309,552 89
Du à d'autres banques en Canada, échange quotidien.	1,659 92
Du à des correspondants de la banque à l'étranger.	50,471 60
	\$2,504,331 35
Capital payé.	\$500,000 00
Fonds de réserve.	235,000 00
Fonds de réserve, rabais d'escompte.	25,000 00
Profits et pertes—balance de profits disponibles.	7,352 18
Dividendes non réclamés.	

més. 1,181 71
Dividende No 61 payable, 1er juin, 1896. 15,000 00 783,533 80
\$3,287,865 24

ACTIF

Or et argent.	\$ 19,219 56
Billets de la Puissance.	141,601 00
Dépôt au gouvernement fédéral en garantie de la circulation.	20,288 47
Billets et chèques d'autres banques.	182,402 06
Du par d'autres banques en Canada.	24,804 15
Du par d'autres banques en Europe et Etats-Unis.	33,551 17
Prêts à demande sur actions et débetures.	218,747 82
	640,614 23
Billets escomptés courants (déduction faite des intérêts sur billets à échoir \$25,000).	\$2,269,432 41
Billets en souffrance.	11,303 76
Autres dettes non spécialement garanties — pertes déduites.	71,284 85
Du par des succursales de la banque en échange quotidien.	18,454 31
Créances hypothécaires.	41,257 81
Propriétés foncières.	93,978 92
Édifices de la banque, Montréal et succursales.	109,746 40
Ameublement et papeterie.	31,792 55
	\$3,287,865 24

TANCREDE BIENVENU,
Caissier.

MOTIONS FINALES

Il est proposé par le président et secondé par le vice-président :

"Que le rapport et l'état dont on vient d'entendre la lecture soient adoptés et publiés pour l'information des actionnaires". Adopté.

M. le vice-président Hamelin, secondé par M. Dumont-Laviolette, propose ensuite que MM. L. J. O. Beauchemin et A. Larose soient priés d'agir comme scrutateurs. Et l'on procède à l'élection des directeurs.

Le scrutin étant dépouillé, les messieurs suivants sont proclamés directeurs élus : L'honorable M. Alphonse Desjardins, MM. A. S. Hamelin, A. L. de Martigny, Dumont-Laviolette et C. N. Ducharme.

M. L. J. O. Beauchemin propose, secondé par M. Michael Guerin, que cette assemblée vote des remerciements au président, au vice-président et aux directeurs de la banque pour l'attention soutenue qu'ils portent aux intérêts de cette institution. Adopté.

Sur une proposition de M. Adolphe Roy, appuyée par M. Chs Desmarteau des remerciements sont aussi votés au caissier, à l'inspecteur et autres officiers de cette banque pour les services qu'ils ont rendus, au cours de l'année qui vient de s'écouler. Adopté.

M. de Martigny, secondé par M. G. N. Ducharme, fait motion que des remerciements soient offerts aux scrutateurs. Adopté.

Et l'assemblée est déclarée close.

(Signé)
ALPH. DESJARDINS,
Président.
TANCREDE BIENVENU,
Gérant.

ILS NE SE FONT PAS PRIER

Les enfants ne se font pas prier pour prendre le *Baume Rhumal* qui est très agréable et les débarrasse rapidement des rhumes les plus opiniâtres. C'est un remède souverain. 25c seulement dans toutes les pharmacies et épiceries.

—Plus une maison de commerce annonce et plus elle doit avoir de commis à la vente.

BAUME RHUMAL

La première cuillerée de *Baume Rhumal* arrête instantanément la toux, le rhume. Une bouteille vous guérira, le remède est infallible. Il est sans rival. 25 cents dans toutes les pharmacies et épiceries.



Presqu'enlevée à sa Famille. (10)

256 Rue des Allemands, MONTREAL, CAN., Fév., '94.
Pendant 2 ans j'ai souffert, sérieusement d'un
attaque d'affection nerveuse, qui m'enleva presque à
ma famille. Plus j'essayai de médecins et de mé-
decines, plus ma maladie augmentait. Je puis à
peine vous décrire cette affection nerveuse, mais je
sais qu'elle m'enleva presque la mémoire. J'aban-
donnai toute espérance d'être jamais guérie, mais
une bouteille de Tonique Nerveux du Père Koenig
me guérit entièrement de cette maladie qui m'avait
conduit si près de la tombe. MDE. C. CHASSE.

ORONO, ME., Oct. 4, 1894.

Ma fille de 19 ans, dans les derniers 3 ans et demie
à eu des attaques nerveuses de telles sortes qu'elle
tombait tout à coup et y restait de 10 à 20 minutes,
et ensuite pour 24 heures se sentait bien lourde et
endormie. Elle prit une bouteille et demie du
Tonique Nerveux du Père Koenig et n'a pas eu
d'autres attaques depuis le mois de juin, 1893.

A. J. HOGAN.

GRATIS Un Livre Précieux sur les
Maladies Nerveuses et une
bouteille échantillon, à n'im-
porte quelle adresse. Les malades Pauvres re-
cevront cette médecine gratis.
Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig,
de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant
préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille
ou 6 pour \$5.00.

AGENTS
E. McGales, 2123, Notre-Dame, Montréal.
Laroche & Cie Québec.

LA NOUVELLE REVUE

18, Boulevard Montmartre, Paris

Directrice : Mme Juliette Adam

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNE- MENT	Un an	6 mois	3 mois
	Paris et Seine	50f	26f 14f
	Départements	56f	29f 15f
	Etranger	62f	32f 17f

On s'abonne sans frais : dans les bureaux
de poste, les agences du Crédit Lyonnais et
celles de la Société générale de France et de
l'Etranger.

Laprie & Lavigne
PHOTOGRAPHES
360 RUE ST-DENIS 24
PHOTOGRAPHIES DE TOUS GENRES
PORTRAITS A L'HUILE, AU CRAYON,
PASTEL, ETC. ETC.
TELEPHONE 7363

**FAUSSES DENTS
SANS PALAIS**

Couronnes en or ou en porcelaine posée
sur de vieilles racines.
Dentiers faits d'après les procédés les plus
nouveaux.

Dents extraites sans douleur chez
J. G. A. GENDREAU, Dentiste,
20, rue St-Laurent, Montréal.
Tél. Bell 2818.

Librairie Française

G. HUREL

1615, Notre-Dame, Montréal

Journaux français. Romans nouveaux, pu-
blications diverses, artistiques et populaires
Gravures, Chansons, etc.

Livres d'occasions, achat et vente.
Nous importons de Paris, en trois semaines
toutes les commandes qui nous sont faites.
Prix spéciaux pour marchands.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ
le plus complet des journaux illustrés du
Canada. Douze pages de texte et quatre pages
de gravures chaque semaine.

EXTRA-VIOLETTE Violet AMBRE ROYAL
Véritable et suave Parfum
DE LA VIOLETTE
Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.
PARIS
29, N° des Italiens
SEUL INVENTEUR DU

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

24672

PRODUITS DE LA
GRANDE CHARTREUSE
LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.
Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE
CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout
ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :
POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE
BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS
Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE
AU CANADA
LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS
ALIMENTAIRES
de MONTREAL (limitée).
L. Garnier

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plom-
bage de dents, en porcelaine et en verre, plus
résistante que le ciment, imitant parfaite-
ment la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire
les dents sans douleur.

A. S. BROSSEAU, L.D.S.
No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Débitures Municipales

Bons du Gouvernement et de Chemins de Fer
VALEUR DE PLACEMENT

ACHETÉS ET VENDUS

Toujours en mains un grand nombre de
valeurs propres à être déposées au gouverne-
ment ou des placements de fonds en fidé-
commis.

Les municipalités qui ont besoin d'em-
prunter trouveront avantage à se mettre en
relations avec

R. WILSON SMITH,

BATISSE 'BRITISH EMPIRE,' MONTREAL.
Achète des débitures et autres valeurs dé-
sirables.

AUX DAMES

ACADEMIE FONDEE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est
une des merveilles du jour. L'ajustement
est parfait sans être obligé d'essayer. Les
cours comprendront le Dessin des Patrons, la
Coupe, l'Assemblage, l'Essaiage, la Rectifi-
cation, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le
Manteau, le Dolman, etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Mont
real. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

U. PERREAU

RELIEUR

No 52, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités : Reliure de bibliothèque, Re-
liure de Luxe, Livres, Blancs, Etc.
Recher pour LE MONDE ILLUSTRÉ.
L'outillage le plus complet et le plus nou-
veau de la ville.
Une visite est sollicitée.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR

187, RUE SAINT-JACQUES

ROYAL BUILDING MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Evaluateurs

162-RUE SAINT-JACQUES-162

(BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER

TELEPHONE No 2113

En vente dans toutes les
bonnes pharmacies.
Le **VIN** à
l'**EXTRAIT** de FOIE de MORUE
PREPARE PAR
M. CHEVRIER
Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris
possède à la fois les principes actifs
de l'**HUILE** de FOIE de MORUE et
les propriétés thérapeutiques des prépa-
rations alcooliques. — Il est précieux
pour les personnes dont l'estomac ne
peut pas supporter les substances gras-
ses. Son effet, comme celui de l'**HUILE**
de FOIE de MORUE, est souverain
CONTRE :
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**,
l'**ANEMIE**, la **CHLOROSE**,
la **BRONCHITE** et toutes les
MALADIES DE POITRINE.
EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

S. Carsley & Cie

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

MONTREAL

1765 à 1783 RUE NOTRE - DAME

Le Plus GRAND MAGASIN

DE MONTREAL

LES.....

MARCHANDISES

QUI SE LAVENT

ONT la VOGUE

Nous sommes continuellement occupés
du matin au soir dans notre départe-
ment d'indienne ; pourquoi sommes-
nous si occupés, les temps n'étant pas
encore excessivement chauds. Pourquoi
sommes-nous si occupés ? Il doit y avoir
une cause.

Lisez la Liste des Prix
Ils en sont la Cause

A 4 1-2 cts

Beaux challies en rayé, en bonnes
couleurs, dessins de Dresde, valant 6c
la verge.

A 7 1-2 cts

Créponettes de fantaisie, raie mélan-
gée, en une grande variété de couleurs
non changeantes, rides permanents,
valant 17c.

A 7 1-2 cts

Indiennes couleur indigo non chan-
geante, avec beaux dessins blancs fleuris,
31 pouces de largeur, valant 12½ cents
la verge.

A 10 cts

Toile Grass de fantaisie avec raies uni-
que et de couleurs, valant 15c la verge.

**Soies à Blouses extraor-
dinaire**

A 30c la verge.

Riches Soies Shot de Lyon, à blouses,
en une variété de couleurs choisies, prix
régulier, 45c la verge.

A 45c la verge

Riches Soies Shot de Lyon, à blouses,
en une variété de riches magnifiques
couleurs, prix régulier, 65c la verge.

A 57c la verge.

Soie chaîne de satin, en beaux effets
rayés et de Dresde, de différentes ma-
gnifiques couleurs, prix régulier, 90 cts
la verge.

**Etoffes à Robes extra-
ordinaire**

A 14 1-2 cts la verge.

Etoffes à robes, effets tweed, double
largeur, en une bonne variété d'effets et
couleurs, prix régulier 21c.

A 17 cts la verge

Etoffes à robes, effets tweed, double
largeur, de qualité extra, en bonnes cou-
leurs serviables, prix régulier, 28c.

LA CIE S. CARSLY (Limitée)

1765 à 1783, Notre-Dame